

La Cellule d'Assistance Technique Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques
(CATZH64) vous propose :

SESSION GRATUITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs nationaux de suivi de l'évolution des zones humides « MhéO » :
Session 3 : *Intégrité du peuplement d'Odonates (I10)*

Le mardi 18 juin 2024

***Public :**

- Technicien(e)s de structures GEMAPIennes : Syndicats de rivières et de bassin, Intercommunalités, Agglomérations ...
- Technicien(e)s des AAPPMA, FDP64 et FDC64
- Agents des services de l'Etat (DDTM, OFB, ONF ...)
- Chargé(e)s de mission de sites Natura 2000

* Priorité aux agents travaillant dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Durée : 5 heures

****Horaires/lieu :**

- 10 h - 12 h en visioconférence
- 14 h 30 - 16 h 30 : Zone humide alluviale de Labastide-Villefranche

**Lieu exact du rdv donné sur inscription

Nombre maximum de participants : **20** Formateurs : T. LAPORTE, V. JUTEL & L. LANNUZEL

Contenu de la formation :

10 h à 12 h : Apport théorique par visioconférence

- Présentation des odonates : biologie, écologie, espèces patrimoniales des Pyrénées-Atlantiques et présentation de la liste de référence « MhéO » du bassin Adour-Garonne.
- Présentation du cadre d'application de l'indicateur : principes, protocole et analyse
- Retours d'expérience sur la mise en œuvre du protocole sur différents types de zones humides

14 h 30 à 17 h 30 : Mise en œuvre du protocole *in situ*

- Exemple de mise en œuvre du protocole sur la zone humide alluviale de Labastide-Villefranche

SESSION GRATUITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Indicateurs nationaux de suivi de l'évolution des zones humides « Mhéo » :
Session 3 : Intégrité du peuplement d'Odonates (I10)
Le mardi 18 juin 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

¹ Madame, Monsieur.....

Fonction :

.....
.....

Structure :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Code postal : Ville :

Mail : Tel :

Port :

A RETOURNER au plus tard le vendredi 07 juin 2024 à :

Thierry LAPORTE,
CEN Nouvelle Aquitaine
28 Route de Bayonne
64140 BILLERE

t.laporte@cen-na.org

¹ barrez la mention inutile